



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

terrain d'entente

Question écrite n° 58362

## Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de lui préciser, année par année, notamment depuis 1998, le montant des subventions accordées à l'association « Terrain d'entente ».

## Texte de la réponse

L'association « Terrain d'entente » ne reçoit pas de financement du ministère de la culture et de la communication au titre du fonctionnement. Cependant, a été retenu le principe de soutenir, au titre de l'investissement, l'opération de réinstallation des studios de répétition musicale Campus situés 12 bis, rue de Froment, à Paris XIe, et gérés par cette association. L'association « Terrain d'entente » fonctionne depuis environ quatorze ans et soutient la formation et l'insertion professionnelle des jeunes musiciens. Les studios permettent, à travers des activités de répétition, de mettre en oeuvre des initiatives originales, intermédiaires entre le secteur associatif, la pratique amateur et les réseaux professionnels et constituent de ce fait une structure expérimentale unique. Dans un contexte parisien où le manque de studios de répétition adaptés et spacieux se fait cruellement sentir, les studios Campus occupent un espace de création indispensable. Le coût total de l'opération d'investissement, incluant les aménagements et l'acquisition des bâtiments, acquisition pour laquelle les services des domaines ont été consultés, s'est monté à 9 185 900 francs TTC (8 434 000 francs HT). Le ministère de la culture et de la communication a décidé d'apporter son concours à hauteur de 3 300 000 francs. Sur la subvention de 3,3 millions de francs, au vu des factures acquittées, un montant total de 2 453 759 francs a d'ores et déjà été versé à l'association par le ministère de la culture et de la communication. Les travaux devraient être terminés prochainement. Néanmoins, une partie des studios a d'ores et déjà commencé à fonctionner, et l'inauguration du site est prévue pour septembre 2001.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58362

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 2001, page 1181

**Réponse publiée le :** 7 mai 2001, page 2702